

CIBLE

Menaces

Mardi 4 septembre, Bertrand Delanoë commençait sa campagne en vue de sa réélection à Paris. Le même jour, François Devoux du Buysson et Max Dupré, fondateurs du *Perroquet libéré*, talentueux journal critique et satirique publié sur la Toile, lançaient le site « Delanoë.2008 » pour manifester leur opposition au maire de la capitale.

Dès le mercredi 5 septembre, le candidat socialiste déposait un recours en référé pour obtenir la fermeture du site. La lutte du perroquet contre l'éléphant était manifestement inégale : la situation juridique des opposants était des plus fragiles et ils sont désargentés. Le site fut donc immédiatement fermé. Mais Bertrand Delanoë annonça que le référé irait « à son terme » : l'homme veut manifestement se venger et espère réduire au silence des citoyens qui le dérangent.

Nous dénonçons cet acharnement. Et nous invitons nos confrères journalistes à se défendre contre toutes les tentatives d'intimidation de la presse. Y compris celles qui viennent de la gauche.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Tournant américain

Communautés

**Complaintes
victimaires**

p. 6-7

BCE

**Trichet
l'arriéré**

p. 4

« Au nom du Peuple français », réalité ou fiction judiciaire ?

En France, les jugements des Tribunaux sont rendus *Au nom du Peuple français*. Les magistrats, dans l'exécution de leur œuvre, sont donc, symboliquement s'entend, des mandataires du peuple, qui les charge en confiance de bien rendre la Justice.

Mais si les magistrats sont des mandataires, comment tiennent-ils compte des vœux de leur mandant, le Peuple ? En matière pénale, les lois définissent les faits qui sont des crimes, des délits et des contraventions, et qui doivent être punis pour assurer la vie dans une société civilisée. Mais qu'attend le Peuple, en face d'une masse imposante et extrêmement hétéroclite de *faits* susceptibles d'être poursuivis par les Parquets, et jugés par les Tribunaux ?

Il est aisé de répondre que le Peuple consacre une échelle de gravité des infractions, au sommet de laquelle il situe les atteintes gravissimes à l'intégrité de la personne humaine (meurtres, tortures, coups, viols, séquestrations, sévices, incendies de lieux habités, proxénétisme) et au bas de laquelle il relègue les infractions de caractère abstrait, technique, invisible par le

corps social. De plus, le Peuple accorde une grande importance au degré de vulnérabilité des victimes. Ceci n'est pas sot et transcende les sensibilités politiques.

Tout identifier, tout poursuivre, tout punir, est une tâche impossible, par son ampleur.

Donc, et sans cynisme, il incombe aux décideurs de l'autorité judiciaire de faire des choix. Mais quels choix ?

On se souviendra du dossier criminel des *disparues de l'Yonne*, qui enferme les assassinats d'une dizaine de jeunes filles par un tueur en série, du nom d'Émile Louis, qui a agi longtemps impunément, et qui aurait échappé à sa sanction (écartement de la société) sans la ténacité d'un seul enquêteur, qui en avait fait une affaire personnelle, et que sa hiérarchie ne soutenait pas. L'instruction des disparitions inquiétantes des victimes

(d'autant plus inquiétantes que le profil médical des disparues réduisait l'hypothèse de fugues à zéro) fut lente, poussive, défaillante, et parfois même inexistante, au sens qu'elle ne commença point.

Une fois la réalité de la catastrophe apparue, l'autorité judiciaire argua du manque endémique de personnels pour tenter d'excuser son inertie, responsable du nombre total des victimes, et de l'offense à elles faite.

Aujourd'hui, dans un affaire éminemment différente que l'on surnomme *Clearstream*, nous voyons deux (2 !) juges d'instruction, aidés par un armada d'enquêteurs et d'experts, instruire à la force du canon et avec la dernière des énergies une affaire de soupçon de falsification (grossière) de listes de clients d'une banque étrangère, infraction qui aurait eu pour mobile de tenter (vainement) de nuire à une carrière politique.

Qu'ont fait les personnes déjà mises en examen ? Je l'ignore et n'en préjuge pas. Mais, quand bien même les faits seraient un jour reconnus et établis et les incriminations fondées, j'incline à penser que les auteurs, à aucun moment, n'ont représenté une menace pour la vie d'enfants sur le trajet entre leur domicile et leur école. Cependant, les personnels judiciaires qui étaient déficients dans l'Yonne sont légion à Paris. Insolite.

Si nous mettons en parallèle ces deux dossiers pénaux, nous constatons que l'autorité judiciaire ne tient aucun compte de l'échelle de gravité qui est celle de son mandant, le Peuple.

Elle l'inverse même, quant à la détermination, aux moyens déployés, à la rapidité.

Si le garde des Sceaux dispose d'un pouvoir d'injonction *positive* vis-à-vis des Parquets, il n'est pas déplacé de penser qu'il pourrait, avec une parfaite transparence devant le Parlement, concevoir une injonction positive générale, s'inspirant - ce qui n'est pas choquant en démocratie - de l'échelle de gravité adoptée par le Peuple - et d'ailleurs fondée sur les réalités et non des fantasmes - et, donc, restaurant le Peuple dans sa dignité de mandant. C'est sa responsabilité. C'est son devoir, s'il veut réconcilier le mandant et le mandataire, entre lesquels la confiance est presque dissoute.

Henry BARVAUX

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Au nom du peuple français - p.3 : Le protocole de Londres - La chute sans fin - p.4 : La crise cachée - p.5 : Le tournant américain - p.6/7 : Menaçantes "victimes" - p.8 : Le peuplement du monde - p.9 : Albert Thibaudet - p.10 : Penser Vichy - p.11 : Action royaliste - p. 12 : Editorial : D'abord comprendre.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (47 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Le protocole de Troie ou le cheval de Londres

Une nouvelle fois nous sommes heureux d'accueillir dans nos colonnes une tribune de Marc Favre d'Échallens, secrétaire général de Droit de Comprendre et président de la Délégation de Paris et Île-de-France de Défense de la langue française.

Valérie Péresse et Jean-Pierre Jouyet dans un point de vue paru dans *Le Monde* (1) nous assurent que la ratification du *Protocole de Londres* sur la délivrance des brevets européens permettra - par le simple fait de renoncer à exiger la traduction en français en France des brevets rédigés en anglais ou en allemand - de faciliter « une protection européenne des résultats de notre recherche, favorisant ainsi l'exploitation en Europe de nos découvertes scientifiques, c'est-à-dire l'emploi. »

Cette position est une illusion ou un leurre selon la bonne ou la mauvaise foi que l'on prête à nos excellences ministérielles.

La ratification du protocole est contraire aux intérêts des entreprises françaises et singulièrement des PME qui devraient ainsi toujours faire traduire en anglais aux États-Unis leurs brevets alors que les entreprises américaines n'auraient plus à faire traduire leurs brevets en langue française en France. La perte de temps et d'argent sera pour les entreprises françaises et les gains avancés par nos ministres pour nos concurrents anglophones.

Quand à l'argument sur le coût, il est artificiellement gonflé. En effet, les études montrent qu'en pratique le coût de traduction d'un brevet est de l'ordre de 15 000 euros et que les chiffres avancés par nos deux ministres (27 000 euros) sont des coûts visant à rendre opposable le brevet dans les 32 pays mem-

bres de l'Office européen alors qu'en pratique un dépôt est ciblé aux principaux pays d'une zone donnée. Le coût estimé, pour un marché de 480 millions d'habitants, de la traduction représente à peine 10 % du coût global du brevet.

Car il ne faut pas être naïf dans cette histoire des trois langues (allemand, anglais, français) permettant la validation des brevets européens. Il y a artifice ! Non seulement l'anglais se taillera la part du lion mais ce protocole conduira les grands groupes français - c'est peut être la justification attendue par certains - à déposer en France leurs brevets directement en anglais. Belle avancée pour la recherche française !

Car un brevet c'est de la recherche appliquée, or on ne pense loin et bien que dans sa langue. Einstein (qui travailla à l'Office des brevets... de Berne de 1902 à 1909) a toujours, bien que vivant aux États-Unis, continué à travailler en allemand. Veut-on au nom d'une fausse efficacité économique substituer l'anglais au français dans tous les domaines de la recherche voire de l'activité économique ? Depuis que beaucoup de chercheurs français travaillent en anglais, les prix Nobel sont rares !

Le protocole de Londres c'est le Cheval de Troie de l'anglo-américain.

**Marc FAVRE
d'ÉCHALLENS**

(1) « Le brevet européen, maintenant ! » dans *Le Monde* du 12 juillet 2007.

La chute sans fin

Après l'université d'été de La Rochelle, c'est comme avant : les dirigeants socialistes règlent leurs comptes personnels sur fond de reniements et de trahisons alors que les militants voudraient en découdre.

Pour résumer l'ambiance, je choisis une petite phrase de Michel Rocard, riche de sens mais qui ne fera certainement pas date : « *le Parti socialiste parle comme de l'eau de bidet depuis un an et demi parce qu'il y a trop de contradictions entre ses membres* ».

Je n'ai jamais entendu parler l'eau d'un bidet mais j'atteste que Michel Rocard fut, de cet ustensile, l'un des plus gros robinets. D'ailleurs, l'ancien Premier ministre poursuit son œuvre catastrophique en préconisant que les socialistes s'engagent totalement dans la politique des aménagements à l'ultra-libéralisme qui peut être réalisée par n'importe quelle fraction de l'oligarchie.

Bien entendu, Michel Rocard souligne une évidence lorsqu'il dit qu'il y a trop de contradictions au sein de l'appareil. Il n'y a même plus que cela : tandis que Ségolène Royal est marginalisée, s'annonce la bataille entre François Hollande et Bertrand Delanoë pour la candidature à l'élection présidentielle de 2012. Ce sera titanesque, assurément. Pensez donc : le choc de deux employés de la maison Jospin qui n'ont jamais émis, quant à l'avenir de la France, la moindre idée susceptible de retenir l'attention !

Ce qui est pathétique, dans l'histoire de cette chute sans fin, c'est que les militants socialistes veulent en découdre

et montrent comment faire échec à la propagande de Nicolas Sarkozy et des dirigeants du Medef.

Comme Gérard Filoche l'a déclaré à La Rochelle, sous les ovations d'un vaste public, on peut démontrer d'une phrase le fameux slogan sarkozyste, *travailler plus pour gagner plus*, en rappelant que « *pas un seul salarié n'a la liberté de déterminer son salaire* ».

Et quand Laurence Parisot a le culot de demander à Nicolas Sarkozy de « *tout faire pour reconstituer les marges des entreprises* », il est facile de lui opposer le titre de *La Tribune* du 26 juillet qui proclamait que « *les profits des entreprises n'ont jamais été aussi élevés depuis 45 ans* ». On peut en conclure, comme l'a fait Gérard Filoche, que le problème à résoudre n'est pas celui du coût du travail comme le clament les ultra-libéraux (c'est le salarié qui fait la richesse de l'entreprise) mais le coût manifestement excessif du capital.

Tout occupés à s'entretuer, les chefs socialistes n'ont manifestement pas le temps de combattre la droite. Il faudra que les militants socialistes s'en débarrassent avant que les uns ne finissent de suicider leur parti tandis que les autres suivront le chemin d'Éric Besson, de Bernard Kouchner, de Jean-Marie Bockel...

Sylvie FERNOY

La crise cachée

En plein cœur de l'été, la communauté économique et financière a été soudainement frappée par la crise dite des *subprime* : les Banques centrales maîtrisent-elles la situation ?

Fonds fermés hâtivement par des maisons modestes, comme Oddo ou par des grands établissements comme BNP Paribas, convocation du patron de cet établissement, Baudouin Prot, par le ministre de l'Économie, pour des *explications* : nous avons frôlé la catastrophe.

Par la grâce d'injections massives de crédit via la *Federal Reserve* américaine (1), et les diverses banques centrales dans le monde, dont notre Banque centrale européenne (BCE) - 95 milliards d'euros uniquement pour la journée du 9 août -, le gros de la crise semble passé, sans que personne ne sache s'il y aura des répliques à ce séisme ou une amplification encore plus désastreuse à redouter.

De quoi s'agissait-il ? Au pays de l'Oncle Sam, des maisons spécialisées proposaient des prêts immobiliers à une population rejetée par les banques classiques. Cette prise de risque supplémentaire, au départ indolore (taux fixe entre 1,5 % à 2 % pendant les deux premières années, pas d'apport personnel), peut se muer en spirale dévastatrice. Le garde-fou étant la valeur du bien immobilier financé par crédit *subprime*, au-delà des deux premières années, de deux choses l'une : soit l'emprunteur fait face à ses échéances à taux variable (8 % au lieu de 2 %), soit, s'il en est incapable, la maison de crédit saisit le bien et se rembourse par sa revente. Oui, mais que

se passe-t-il si le marché immobilier fléchit ? Vous l'avez compris, le château de cartes s'effondre : l'emprunteur perd son bien (et souvent son domicile), la maison de crédit ne rentre pas dans ses fonds, et fait faillite, comme le géant américain Countrywide. Voilà pour le démarrage de la crise.

Sa propagation à présent : toujours avides de meilleurs rendements (pression des actionnaires institutionnels oblige), les banques ont investi dans des actifs reposant sur des prêts immobiliers *subprime* car leurs taux d'intérêt, donc de rémunération en tant qu'investisseur, étaient très élevés. Aux États-Unis, il n'existe pas de limite au taux d'intérêt payé par un particulier, contrairement à la France (taux de l'usure pour l'immobilier à 6,5 %). Dès lors, il était bigrement tentant pour nos banques européennes et françaises de piocher un rendement élevé dans ces actifs à risque. La crise les a obligées à arbitrer leurs portefeuilles en toute hâte, les a paralysées pendant plusieurs jours, et a mis à mal les marchés financiers (vente d'actions, baisse des cours) et de crédit (fermeture du robinet de crédit, défiance entre banques), justifiant l'injection de liquidités par les instituts centraux, et en premier lieu par la *Fed*, qui ne perd jamais de vue qu'elle sert avant tout les intérêts de l'économie américaine et non des dogmes monétaires...

Quant aux banques centrales, cette crise est

révélatrice d'une défaillance de fond : leur lecture économique, et en premier lieu celle de notre BCE, appartient au passé. La BCE s'est avérée incapable d'anticiper les multiples crises de formation et d'éclatement de bulles spéculatives, dont les *subprime*. Pourquoi ?

La réponse réside dans sa vision économique : les dirigeants de la BCE, et le premier d'entre eux, M. Jean-Claude Trichet, ont été formés pour traiter des difficultés du début des années 1980. À cette époque, le danger numéro un était l'inflation. Souvenez-vous : en 1976, Raymond Barre était nommé Premier ministre et mettait en place la politique d'austérité, qui, après l'intermède de relance 1981-1983, s'est poursuivie sous les divers gouvernements. La grille de lecture de la BCE est restée figée à cette date, et avec quel zèle !

Devant les aléas financiers mondiaux, le mandat de la BCE devrait être plus large que la politique anti-inflationniste, et intégrer la protection des agents économiques privés contre les risques financiers. Or, la BCE et ses consœurs n'ont jamais joué ce rôle, laissant au contraire se développer la crise d'aujourd'hui, celle des *subprime*, comme les crises passées : crise d'endettement aux États-Unis pour la dette des entreprises au début des années 2000, crise d'endettement des ménages au Royaume-Uni, crise des changes

dans les pays émergents, etc. L'outil *banque centrale* est donc à revoir car il fonctionne avec un logiciel qui a plus de 20 ans : l'internationalisation financière et la création de bulles des prix des actifs ne se traitent pas en luttant contre l'inflation, et ce dans un cadre national, cela n'a plus rien à voir.

Mais la BCE va encore plus loin dans l'aveuglement et l'isolement que les autres instituts centraux. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre doit rendre des comptes au chancelier de l'Échiquier, le président de la *Fed* témoigne, de façon détaillée et devant le Congrès, sur les raisons de ses choix. Que fait notre BCE ? Elle donne une conférence de presse après les réunions du Conseil, et intervient devant le Parlement européen en livrant un niveau d'informations indigent. La BCE n'hésite pas à étendre son indépendance jusqu'à fixer elle-même, sans concertation, la limite maximum autorisée de 2 % d'inflation ! Dernier exemple : fin 2006, M. Trichet est allé jusqu'à refuser de tenir des réunions plus fréquentes avec les ministres des finances de la zone Euro alors que la demande lui avait été faite par lettre par le président de l'Eurogroupe. M. Trichet ne s'est-il pas mis ainsi, et la BCE avec lui, en déni de démocratie en fermant sa porte au dialogue avec les ministres des pays européens ?

Au total, le monde économique et financier s'est globalisé au cours de ces vingt dernières années, et va de bulles d'actifs en bulles d'actifs. Il appartient aux banques centrales de jouer un véritable rôle de protection de leurs zones respectives. La crise des *subprime* confirme que, sous couvert d'une lutte anti-inflationniste érigée en critère sacro-saint, les banques centrales se complaisent dans une position passive et passéiste, dont la BCE et son capitaine, M. Trichet, sont les plus fiers représentants, pour notre malheur.

Yves BILLON

(1) La Réserve fédérale (*Federal Reserve System*), appelée souvent *Federal Reserve* ou encore *Fed*, est la banque centrale des États-Unis.

Le tournant américain

Le président Sarkozy abat ses cartes : une politique étrangère à droite toute.

O n avait annoncé que le candidat devenu président apprendrait les réalités internationales et devrait composer avec les fondamentaux. La politique étrangère ne peut changer entre droite et gauche, seul le style varie. Or Sarkozy apporte un démenti total. Non seulement devenu président il veut rester fidèle au candidat mais il en rajoute. Libre de toute échéance électorale avant longtemps, il n'a plus à prendre aucune précaution, à respecter aucun usage. Sans le dire, il définit une politique étrangère qui se veut ouvertement de droite, sans complexe. Les différences avec ses prédécesseurs qui, depuis de Gaulle, pratiquaient ce que l'on a pu appeler une politique étrangère de gauche ne sont pas que des nuances ou des clauses de style. Elles se marquent par des choix nouveaux.

L'habileté est de recouvrir les changements sous le manteau de l'ouverture. Trois ministres de gauche (Kouchner, Jouyet, Bockel) voire trois et demi si l'on inclut la jolie Rama Yade (mariée à un socialiste membre du cabinet Bockel et surtout en charge d'une valeur traditionnellement de gauche, les *Droits de l'Homme*, en l'occurrence redéfinis à la sauce libérale), cela fait beaucoup pour un seul secteur (et un seul budget) sinon pour donner un vocabulaire ou un style qui paraisse s'inscrire dans une continuité alors que le contenu est tout autre.

Une politique étrangère de droite n'est pas obligatoirement une politique proaméricaine. Il existe aussi une politique étrangère proaméricaine de gauche. Le critère n'est pas

dans le fait d'être pro ou anti mais dans les motivations de l'un ou de l'autre. Le principe et les modalités d'un rapprochement entre l'Europe de la Défense et l'Otan ont été successivement défendus par un président de gauche et un président de droite. Mais pour quelle guerre et contre quelles cibles, voilà où les opinions voire les convictions s'affrontent. Le discours du président Sarkozy devant la conférence des ambassadeurs le 26 août dernier ne laissait place à aucune ambiguïté, allant jusqu'à dépasser les propos publics de Bush : de la vieille lune de la jonction du terrorisme et des armes de destruction massive au projet de *califat* universel des extrémistes d'Al-Qaïda, du *Hamastan* au *Talibanistan*, de l'intervention étendue au Pakistan au bombardement de l'Iran, tout y était, entièrement décalqué des articles des néo-conservateurs les plus déjantés mais aussi les plus idéologiquement conséquents. On dit *droite* ici pour faire court, sachant que ces idées ont historiquement couru de l'extrême gauche à l'extrême droite, mais qu'elles y sont néanmoins aujourd'hui bien incrustées.

Quand, sur ce fond de tableau dressé par le chef de l'État, tombe ensuite l'exposé d'une implacable logique et d'une résolution absolument déterminée de son principal homme de mains, M. Brice Hortefeux, rejetant dans les limbes la traditionnelle coopération de la France généreuse pour y substituer un co-développement entièrement axé sur l'immigration non voulue (pour employer un euphémisme), le doute n'était plus permis. Les braves

ambassadeurs de France avaient entendu la parole du véritable ministre des Affaires étrangères, des affaires européennes et du développement tout à la fois, avalant morceau par morceau les directions du Quai d'Orsay, à commencer par le service des Étrangers en France pour poursuivre par des branches de l'aide publique au développement et de la coopération européenne. Hortefeux est de tous les conseils restreints, véritable ordonnateur de l'influence française à l'étranger autour de l'objectif central de la *préférence nationale*.

Le pouvoir de cet homme, encore largement homme de l'ombre, est colossal. L'aplomb avec lequel il s'exprime dit la confiance dont il jouit au sommet de l'État. Il n'y a aucune place chez lui pour le doute. Il fera ce qu'il dit comme il dit ce qu'il fera.

Les infirmières bulgares ou le Darfour ne sont qu'un écran de fumée. On amuse la galerie alors qu'un véritable tournant est opéré dans notre politique étrangère, désormais alignée sur la politique intérieure. Celle-ci étant clairement de droite, personne ne s'en offusquant, le vote démocratique en ayant décidé ainsi en toute connaissance de cause, pourquoi appliquer d'autres termes s'agissant de la politique étrangère qui en découle très étroitement ? Pourquoi avancer masqué, pourquoi s'en cacher ? Que l'on affiche clairement la tendance et que l'on nomme officiellement M. Hortefeux à la tête d'un grand ministère de l'Étranger. M. Kouchner se trompe quand il veut rebaptiser son département *ministère de la mondialisation*. L'avenir du Quai sous M. Sarkozy est au contraire celui de l'identité.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **AFGHANISTAN** – Le roi Mohammed Zaher Chah, est mort à Kaboul le 23 juillet 2007, à l'âge de 92 ans. Il avait régné sur l'Afghanistan de 1933 à 1973. C'est à l'âge de 19 ans qu'il succéda à son père Mohammad Nadir Shah après l'assassinat de celui-ci. Après un début de règne où ce furent ses oncles qui assumèrent la réalité du pouvoir, le roi prit lui-même les commandes et ce fut le début d'une longue période de paix et de stabilité au cours de laquelle il favorisa l'émancipation des femmes et transforma en 1964 les institutions pour instaurer une monarchie parlementaire. Renversé par un coup d'État en 1973, il vécut en exil en Italie jusqu'à la chute du régime des talibans. Chute à laquelle il a puissamment contribué en menant une action fédératrice de tous les opposants. Nombreux, à ce moment là, ont été les Afghans à souhaiter le retour du roi, non seulement de l'exil mais également sur le trône. L'opposition des Américains fit échec à ce projet. Retourné définitivement à Kaboul en 2002 il se vit décerner le titre officiel de *Père de la nation* et continuait, en dépit de son âge, de donner de nombreuses audiences tant à des notables afghans qu'à toutes les personnalités internationales de passage à Kaboul et il exerçait toujours une influence discrète sur la vie politique.

♦ **NOUVELLE-ZÉLANDE** – Un an jour pour jour après le décès de la reine Maori, Dame Te Atairangikaahu, d'importantes cérémonies ont eu lieu en août réunissant les clans coutumiers de la Nouvelle-Zélande, ainsi que plusieurs représentants de la famille royale de Tonga. Au cours de cette cérémonie, et devant près de soixante mille personnes, le drapeau portant les emblèmes de la reine défunte a été abattu pour la dernière fois, marquant ainsi officiellement la fin de la période de deuil et ouvrant la voie à l'installation officielle de celui qui, l'an dernier, a été désigné par le conseil des clans pour lui succéder : son fils aîné, Tuheitia Pahi, 52 ans, qui portera le nom de Te Arikini Tuheitia.

♦ **RUSSIE** – Une enquête a été ouverte après la découverte dans l'Oural des ossements d'un enfant et d'une jeune femme qui pourraient être ceux du tsarévitch Alexei Nikolaevitch Romanov et à la princesse Maria Nikolaevna Romanova, deux enfants du dernier tsar de Russie Nicolas II, massacré avec sa famille par les bolcheviques en 1918. Une analyse ADN est en cours pour comparer les ossements trouvés avec ceux des autres membres de la famille impériale qui avaient été identifiés en 1991 et inhumés en 1998 à Saint-Petersbourg.

Menaçantes "victimes"

Julien Landfried est le fondateur et le directeur de l'Observatoire du communautarisme, créé voici trois ans pour défendre les principes de la République face aux diverses manifestations des associations qui se fondent sur le particularisme ethnique, l'exclusivisme religieux ou la différence sexuelle avec la complicité des médias et de diverses organisations politiques plus soucieuses de démagogie que de citoyenneté. Dans un essai récent, il expose et dénonce la thématique des « minorités visibles », des entrepreneurs victimaires et des « lois mémorielles » pour inciter à la contre-offensive.

■ **Royaliste : Contre le communautarisme (1) est le fruit d'un travail collectif effectué depuis quatre ans dans le cadre de l'Observatoire du communautarisme...**

Julien Landfried : Oui. Nous voulions rompre avec le *politiquement correct* sur le communautarisme, lui opposer des textes philosophiques de référence et engager un combat intellectuel contre des adversaires nommément désignés qui avaient l'habitude de se protéger par tout un système d'intimidation. Cette attitude polémique et ironique a provoqué au début des réticences chez nos amis du courant républicain qui ont perdu la capacité de nommer l'adversaire et l'habitude de prendre, par conséquent, des risques politiques.

Cet essai a pour ambition de proposer une synthèse des travaux de l'Observatoire et de compléter la réflexion sur des questions qui étaient difficiles à traiter complètement sur notre site. (2)

■ **Royaliste : Comment a-t-on pu passer d'un modèle**

fondé sur le concept de lutte des classes à un modèle centré sur ce que vous appelez les minorités victimaires ?

Julien Landfried : La substitution du communautarisme politique au traditionnel progressisme de gauche qui mêlait à la fois la dénonciation des puissances de l'argent et la lutte pour les droits des travailleurs n'est explicable que dans le temps long des idées politiques. Il faudrait - mais la place me manque ici pour être exhaustif - analyser l'un des angles morts de l'ultra-libéralisme politique (et de son pendant l'extrême gauche culturelle) qui est le développement d'une logique de guerre civile juridique et la transformation d'une société de citoyens en société de plaignants ; l'abandon progressif par la gauche de l'ensemble du monde occidental de référence à la classe ouvrière au moment précis où celle-ci était trahie par l'expérience du pouvoir ; le développement de l'antiracisme médiatique comme illustration de la nouvelle haine de classe des possédants ; les stratégies oppor-

tunistes des élites communautaires dans le cadre des politiques de repentance et de discrimination positive généralisées ; les difficultés propres au républicanisme concret et non théorique.

■ **Royaliste : Quelle définition donnez-vous du communautarisme ?**

Julien Landfried : Dans la littérature sur le communautarisme, on utilise d'ordinaire des conceptions empruntées aux sciences sociales américaines qui décrivent le communautarisme comme une sorte d'enfermement de l'individu dans une communauté - jamais clairement définie - dont on estime a priori qu'elle existe et qu'elle contient des mécanismes de production et de reproduction. En ce sens, le communautarisme serait une réalité démographique - par exemple pour les Noirs ségrégués aux États-Unis, les Pakistanais en Grande-Bretagne. En France, le modèle anthropologique, l'éducation nationale obligatoire qui assure une bonne maîtrise de la langue française

et le taux de mariages mixtes empêchent la formation de communautés repliées sur elles-mêmes.

Dans notre pays, le communautarisme s'affirme lorsque trois grands types d'acteurs ont pu se rencontrer :

- des responsables d'associations et de publications ethniques, religieuses ou sexuelles - les entrepreneurs communautaires - qui cherchent à faire avancer un certain nombre de revendications par conviction ou par intérêt - y compris l'intérêt financier car de nombreuses associations reçoivent des subventions publiques ;

- des responsables politiques qui sont coupés de la population, qui trouvent difficilement des corps intermédiaires solides et qui ont tendance à se replier sur des problématiques identitaires qui ne coûtent rien. Ces responsables politiques ne se contentent pas de répondre aux revendications communautaires, ils les suscitent. Enfin les élites politiques sont gagnées par l'idéologie du post-national et imaginent une nation se décomposant en communautés.

- les médias qui légitiment les représentants des organisations communautaires et qui leur donnent une capacité d'action dans l'espace public - sans prendre de recul par rapport aux revendications exprimées. En outre, Internet offre à ceux qui n'avaient pas accès aux médias une capacité de diffusion de certaines revendications.

Tels sont les trois acteurs qui créent du multi-communautarisme : les organisations communautaires s'imitent, se concurrencent et cherchent à intimider les pouvoirs publics tandis que les médias ne cessent de diffuser un discours victimaire. Or les victimes qui font l'objet de cette compassion appartiennent le plus souvent à des communautés ethniques, religieuses ou sexuelles : les groupes de salariés qui sont victimes du système économique ont rarement le droit à la parole. La montée des revendications communautaires dans la presse, tout particulièrement dans la presse de gauche, empêche que les problèmes sociaux soient analysés et traités au fond. Bien entendu, je ne nie pas l'existence de discriminations ethniques et sexuelles mais je maintiens que la question des inégalités économiques est prioritaire.

■ **Royaliste : Les communautés dont vous parlez ont-elles un réel pouvoir d'intimidation ?**

Julien Landfried : Oui ! Quand une personne noire, arabe, juive ou homosexuelle se présente comme victime par nature, le débat n'est pas possible. Dès que l'on émet la moindre critique, énoncée au nom des principes républicains, on est accusé de racisme, d'antisémitisme ou d'homophobie. C'est d'ailleurs ce dispositif d'intimidation qui distingue le communautarisme du corporatisme.

Le corporatisme est aussi une donnée très importante du système politique français mais il se heurte à de sérieuses limites : si par exemple la CGT déclare qu'elle exprime les revendications de tous les salariés français, d'autres syndicats vont immédiatement la contester. Au contraire, des entrepreneurs communautaires très minoritaires peuvent capter la parole sans rencontrer de contradictions - sauf les associations musulmanes depuis le 11 septembre, pour de bonnes et pour de mauvaises raisons.

■ **Royaliste : Avez-vous un exemple précis de pratique d'intimidation ?**

Julien Landfried : Oui. Je pense au débat sur les propos homophobes. Vous vous souvenez qu'il avait été lancé à

l'occasion d'un fait divers : l'agression d'un jeune homme, Sébastien Nouchet, qui se déclarait homosexuel. L'affaire, largement relayée par les médias, avait permis aux associations homosexuelles de faire campagne pour l'adoption d'une loi répressive en ce domaine. Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin s'étaient saisis de cette affaire et avaient incité le garde des Sceaux à légiférer. La loi a été rédigée sous la dictée des organisations homosexuelles : nous avons alors contesté le projet car nous avons montré que cette loi était inutile et qu'elle restreignait encore la liberté de la presse. Notre position était très minoritaire jusqu'à ce que la *Commission nationale consultative des Droits de l'Homme* émette à son tour des critiques qui ont entraîné le retrait du projet de loi. Mais les deux tiers du texte ont été réintégrés dans la loi qui a créé la *Haute Autorité de lutte contre les discriminations* (HALDE). Quant à l'affaire Nouchet, on a appris par suite que l'agresseur présumé avait été libéré - il était en prison au moment des faits qui lui étaient reprochés, ce qui l'innocente par conséquent - et que la victime était fortement soupçonnée de s'être brûlée elle-même. Ce qui montre le danger de ces lois faites après un fait divers qui n'a pas fait l'objet d'une enquête approfondie.

■ **Royaliste : La figure de la victime a donc pris une place importante dans notre société...**

Julien Landfried : Plus encore ! La figure de la victime est au centre de notre société depuis une quinzaine d'années.

■ **Royaliste : Le Prolétaire, tel qu'il était regardé ou imaginé par l'intelligentsia de gauche, était lui aussi une victime - de l'exploitation capitaliste...**

Julien Landfried : C'est vrai mais le prolétaire n'était pas seulement une victime : il était dans l'action, comme partie intégrante des rapports de production, comme syndicaliste, comme militant révolutionnaire porteur d'un idéal collectif. Aujourd'hui, il y a un statut de la victime et de la minorité victimaire dont les



■ **Un communautarisme homosexuel qui n'hésite pas à pratiquer l'intimidation...**

médias assurent la promotion sans aucun discernement. Or on ne peut pas assurer le fonctionnement d'une société démocratique avec des minorités qui demandent réparation de crimes commis il y a plusieurs siècles (l'esclavage) ou de génocides dont nous ne pouvions pas être complices - les Arméniens massacrés par les Turcs. Les médias traitent de la même manière des tragédies historiques qui sont très différentes quant à leurs effets : il y a toujours parmi nous des victimes du nazisme, mais personne ne peut se dire victime ou enfant de victime de la traite négrière organisée par des Français.

Comme toutes les victimes sont confondues, l'espace public devient l'espace du ressentiment dans lequel une majorité de Français se voit accuser de crimes très anciens ou imaginaires.

■ **Royaliste : Quels crimes imaginaires ?**

Julien Landfried : Nous avons récemment assisté à la construction du récit imaginaire de la déportation d'homosexuels français par les nazis : un téléfilm diffusé à une heure de grande écoute sur France 2 laissait entendre que, sur l'ensemble du territoire national, les homosexuels auraient connu le même sort que les Juifs et les Résistants français (en réalité, s'il y eut déportation homosexuelle, ce fut seulement en Alsace-Moselle, territoire annexé par le III^e Reich). Quand on prend de telles libertés avec l'histoire de la déportation, il est difficile de lutter contre le

négationnisme. C'est même impossible !

C'est la gauche qui est la principale responsable de la dérive victimaire que nous subissons. Elle a peu à peu abandonné ses références marxistes pour soutenir les revendications des minorités que j'ai évoquées et qui ne produisent que du ressentiment alors que le marxisme avait une fonction critique mais nourrissait aussi la fierté et la combativité de la classe ouvrière, la faisait accéder à une certaine intelligence du monde et donnait, à tort ou à raison, de l'espérance à une partie du peuple français.

Les minorités victimaires n'offrent rien de positif : elles ne disent rien du futur puisqu'elles vivent en organisant des confrontations sur le passé et elles font courir le risque d'une fragmentation de la communauté nationale en différentes chapelles qui pratiquent un véritable terrorisme intellectuel contre ceux qui ne veulent pas les reconnaître et les soutenir, y compris contre les membres supposés - juifs, musulmans, homosexuels... - des communautés qu'elles sont censées représenter. C'est notre conception du bien commun qui est aujourd'hui gravement menacée.

Propos recueillis par B. La Richardais

📖 (1) Julien Landfried - « *Contre le communautarisme* » (ouvrage collectif de l'*Observatoire du communautarisme*), Armand Colin, 2007, prix franco : 18 €. ➡ [Achat immédiat](#)

🌐 (2) www.communautarisme.net

Le peuplement du monde

La théorie du « choc des civilisations » reprise par George Bush et Nicolas Sarkozy est contredite par les bouleversements en cours dans les domaines de la démographie et de l'anthropologie. La représentation courante des sociétés musulmanes doit être entièrement révisée.

Les discours sur la mondialisation prolifèrent mais la plupart des auteurs la réduisent à la globalisation, très partielle, des échanges commerciaux et des flux financiers. La mondialisation des techniques est assez bien perçue, le souci écologique est devenu central mais la dynamique des populations est négligée ou réduite à quelques clichés : les masses chinoises, la fécondité des femmes noires et arabes, la polygamie musulmane... Se greffe sur les images de populations proliférantes le thème du conflit des civilisations occidentale et islamique auquel les attentats spectaculaires et les vindictes de Ben Laden donnent quelque crédit.

Pour mieux saisir les transformations en cours sur l'ensemble de la planète, il faut s'intéresser de près aux données démographiques et les associer à des facteurs anthropologiques déterminants : structures familiales, rapports d'autorité, croyances et traditions religieuses, idéologies séculières. Tel est le travail effectué par Youssef Courbage, démographe à l'Ined, et par Emmanuel Todd qui construit son oeuvre à la croisée de l'histoire, de la démographie, de l'économie et de l'anthropologie.

L'analyse des deux chercheurs procède de données sur

les taux de fécondité, les taux d'alphabétisation et les pratiques religieuses qui ont été recueillies dans de nombreux pays d'orient et d'occident. Ils soulignent que la progression de l'alphabétisation est un phénomène planétaire qui entraîne à des vitesses variables toutes les sociétés et toutes les civilisations. Cette véritable révolution culturelle provoque partout un bouleversement radical des manières de vivre, de concevoir la vie et la conception elle-même : le taux d'alphabétisation des femmes – mais aussi celui des hommes, ce qui est rarement mis en évidence – entraîne à plus ou moins long terme un contrôle des naissances. La baisse de la fécondité doit aussi être mise en relation avec la chute de la croyance religieuse – quelle que soit la religion que les hommes professent et bien que toutes les religions soient natalistes.

Il ne s'agit pas de juger mais simplement de corrélérer ces trois phénomènes sans négliger les variables historiques des sociétés observées - guerres, génocides, niveaux de développement économique, rôle de l'État... On passe de la France à la Chine, de la Syrie à l'Ouzbékistan, de la Malaisie à l'Iran, les principaux éléments d'analyses sont rassemblés en tableaux (fécondité, mortalité infantile etc.), les pourcentages

s'accumulent, les divers systèmes familiaux (patrilinéaires, matrilineaires) sont précisément décrits et placés dans le schéma explicatif qu'Emmanuel Todd a exposé dans maints ouvrages : cette vaste enquête est résumée dans un petit livre (1) très dense, parfois ardu, aux conclusions remarquables :

- Le mouvement universel d'alphabétisation infirme la thèse d'un fossé infranchissable entre diverses civilisations.

- La baisse progressive de la fécondité en terre chrétienne comme en terre musulmane détruit l'idée manichéenne d'une quatrième guerre mondiale qui opposerait un Occident et un Orient réduits à des « racines » religieuses présentées de manière aussi sommaire qu'intangible.

- On oppose aujourd'hui ces deux « mondes » en oubliant les affrontements entre catholiques et protestants qui ont déchiré l'Europe – mais aussi les traits spécifiques du « monde » slave et orthodoxe -, en refusant de voir le conflit violent qui oppose aujourd'hui les sunnites et les chiites, en ignorant les fortes différences historiques, sociologiques et idéologiques qui existent entre les peuples musulmans des Balkans, de la Turquie, de l'Asie post-soviétique, de l'Afrique subsaharienne.

Ainsi, la France commence à se déchristianiser et voit augmenter son taux d'alphabétisation avant de faire sa grande Révolution ; l'Iran « islamiste » a connu une chute du taux de fécondité encore plus rapide et brutale (à partir de 1985) que celle qui a marqué la Turquie « laïque » ; en Afrique subsaharienne, la polygamie n'est pas fondamentalement liée à l'islam et le véritable modèle de la famille arabe surprendra plus d'un lecteur.

- Sur la longue période historique, le monde est dans une logique de rapprochement mais connaît des crises de transition d'une extrême violence. Le continent européen a subi les siennes (les guerres, les religions totalitaires) et les sociétés musulmanes n'y échappent pas. Les révolutions dans la culture et l'éclatement des structures familiales traditionnelles mettent en cause l'autorité parentale et la spiritualité. L'islamisme radical prétend combler ces manques mais sans parvenir à empêcher le mouvement de sécularisation qui continue d'ébranler les sociétés que les fondamentalismes voudraient figer, comme naguère les traditionalistes européens, dans des archaïsmes largement réinventés. « *Ce que la loi historique associant crise religieuse et baisse de la fécondité suggère cependant avec force, c'est que l'islamisme est un moment et non la fin de l'histoire, et qu'au-delà se dessine l'éventualité, à terme, presque certaine d'un monde musulman désislamisé, comme il existe déjà un monde chrétien déchristianisé et un monde bouddhiste débouddhisé* ».

Le monde est en voie d'unification relative, divers conflits sont en voie d'apaisement mais il y a encore de l'avenir pour la guerre.

Maria DA SILVA

(1) Youssef Courbage, Emmanuel Todd, « *Le rendez-vous des civilisations* », La République des Idées, Seuil, 2007. prix franco : 13 €.

 Achat immédiat

Albert Thibaudet

Deux gros volumes publiés en même temps par Gallimard et Robert Laffont, deux mille cinq cents pages bien tassées, viennent rappeler à notre souvenir un certain Albert Thibaudet (1874-1936) qui, depuis sa tribune de la N.R.F., domina de sa sagacité critique le monde des lettres de la III^e République. Bien sûr l'homme n'était pas tout à fait oublié. On connaissait son rôle, les spécialistes de l'histoire des idées, tel René Rémond, se plaisaient à souligner qu'il avait été un précurseur dans leurs domaines. Mais il n'était plus qu'un nom, une référence pour initiés, ses textes dormant dans les bibliothèques – son sort n'était pas différent des grands noms qui avaient brillé des mêmes feux, les Brunetière, Faguet, Lemaître – Sainte-Beuve échappant à peu près seul, et encore ! – à la poussière fatale. N'étant pas des créateurs au même titre que les écrivains auxquels ils rendent souvent de signalés services, ils ne survivent que par citations lapidaires retranchées des articles qui ne durent que le temps du journal ou de la revue où ils ont paru. Leur éventuelle réédition se heurte à un obstacle majeur : la difficulté de s'y reconnaître dans un monde oublié, dont les personnalités de deuxième ou troisième rang n'évoquent plus que des ombres vagues. Seul un historien s'y retrouve.

Les deux recueils à notre disposition ont résolu le problème grâce à un appareil de notes irréprochables, rédigées sous la direction d'Antoine Compagnon par une équipe qui a sérieusement travaillé. Grâce à elle on ne s'y perd pas et l'époque se trouve ranimée par des visages qui sortent de leur nuit. Ainsi il devient possible de pleinement goûter l'ampleur et la force d'une pensée nourrie d'une culture exceptionnelle. Et cette III^e République, à des années-lumière des jeunes générations, redevient familière avec ses petitesse et ses grandeurs. Parmi ces visages il faut compter les quelques politiques dominants et surtout les écrivains qui ont fait de leur époque une des plus somptueuses pour notre langue. C'est d'ailleurs la première des raisons pour recommander ces deux livres. Si vous aimez la littérature française précipitez-vous sur Thibaudet. Ce Bourguignon gourmand, né à l'ombre de Tournus, ne s'est jamais privé de rien, pas plus des nourritures terrestres que des joies de l'esprit. Sa formation philosophique lui donne un élan qui s'accorde au plaisir esthétique des formes, la sensibilité la plus charnelle ne constituant pas une pesanteur pour rebondir sur les spéculations nécessaires, les vues aériennes, les analyses les plus subtiles. Ajoutez à cela que Thibaudet est le plus libre des hommes et qu'il peut se payer le luxe de ne dédaigner quiconque tout en embrassant l'horizon total des Lettres et de la politique.

Dieu sait si cette époque est empli de haines recuites. Thibaudet réussit la gageure de dominer ces oppositions et ces contradictions, sans jamais les nier, en poussant même la lucidité jusqu'à reconnaître aux diverses factions leur part de vérité. Et si on lui reproche de ne pas trancher, de ne pas dénouer *in fine* en trouvant le jugement supérieur qui permet d'émerger, de surmonter (l'*aufheben* de Hegel), c'est à tort, me semble-t-il. Car il n'est pas toujours possible d'abolir les contradictions. Ce serait risquer l'arbitraire que de vouloir l'unité sans mélanges, l'accord sans dissonances entre des

exigences qui s'insurgent d'être méconnues dans leurs ordres irréductibles les uns aux autres.

Mais avant de s'expliquer plus avant, il faut dire un mot de la conséquence improbable qui relie les deux volumes, le lien qui réunit les *réflexions* de l'auteur sur la littérature et celles sur la politique. Là-dessus, Antoine Compagnon leur commun préfacier nous donne une indication précieuse : « *Les critiques littéraires se révèlent en général de manière précoce et atteignent leur maturité avant l'âge de trente ans, tandis que les hommes politiques sont au mieux de leur forme dans la cinquantaine. À trente ans, on fait de la littérature ; à cinquante ans il est grand temps de songer à l'action. Ainsi Chateaubriand et Lamartine ont-ils été poètes, puis ministres (...)* » Il y a une loi naturelle qui conduit les littéraires à la politique. Et la génération – très importante pour lui – de Thibaudet n'y échappera pas. Il appartient à celle énorme qui est née aux alentours de 1870, celle des Gide, Maurras, Valéry, Proust, Claudel, Péguy. Le critique littéraire ne s'est jamais résolu à choisir en excluant, l'observateur de la chose publique, tout en affirmant ici ou là ses préférences – il ne

reniera jamais ses origines radicales – gardera la souveraine liberté de s'intéresser à tous, en mettant en valeur leurs mérites respectifs, à ses yeux indispensables.

Maurras, auquel il avait consacré un essai bienveillant et perspicace, disait de lui qu'il était *bilatéral*, c'est-à-dire qu'il avait la faculté de le comprendre, lui l'auteur de *L'Avenir de l'intelligence*, avec la même empathie qu'il comprenait ses adversaires, un Jaurès, un Benda ou même un Bergson. Mais il était encore mieux que cela, c'est-à-dire *multilatéral* capable de distinguer six familles dans un tableau des idées politiques (traditionalisme, libéralisme, industrialisme, catholicisme social, jacobinisme, socialisme) en se réclamant de Leibniz : « *Tous les systèmes sont vrais par ce qu'ils affirment et faux par ce qu'ils nient.* » Ce que l'on prendrait pour une dérobade n'en était pas une, car entre l'esprit partisan et Thibaudet il y avait toute la complexité du monde. En

veut-on un exemple ? Il a lu avec la plus extrême attention le Jacques Bainville des *Conséquences politiques de la paix* et tous ses autres livres, mais il ne dédaigne pas pour autant tous ceux qui, du président américain Wilson aux idéologues de la S.D.N. en passant par le pape Benoît XV voudraient que des principes justes organisent l'Europe autrement que les simples leçons de la *realpolitik*. Y a-t-il une conciliation possible entre la vieille Europe et la nouvelle toute rêvée ? Thibaudet notait que le très pessimiste Bainville n'avait peut-être pas dit son dernier mot avec son infernal perroquet assénant « *Ça finira mal !* ».

De la profondeur philosophique et de sa dimension critique, je vois encore un signe saisissant dans la façon dont Thibaudet traite un texte aussi important et contestable que *La Trahison des clercs* de Julien Benda. D'emblée il en a perçu les contresens qui sont patents, les démonstrations tronquées qui ne pouvaient échapper à un lecteur aussi averti et savant. Il en a également reconnu les mérites et souhaite qu'il « *dirige l'intelligence dans une direction plus humaine* ». Mais c'est pour au terme conclure qu'il est sensible « *au grand style intérieur de M. Benda* » mais que sa pensée ou sa nature « *se refuse à en partager la substance* ». Peut-on être aussi modéré, équanime, sans rien atténuer des refus auxquels un tel système oblige. Une telle leçon de hauteur et d'exactitude peut-elle être oubliée ?

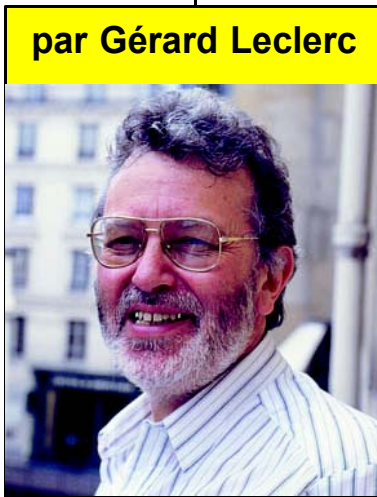
■ Albert Thibaudet - « *Réflexions sur la politique* », Coll. Bouquins, Robert Laffont, prix franco : 30 €.

 Achat immédiat

■ « *Réflexions sur la littérature* », Coll. Quarto, Gallimard, prix franco : 36 €.

 Achat immédiat

par Gérard Leclerc



Penser Vichy

♦ **SEINEVA** - Créée en janvier 2006, l'**Association SeiNéva** a pour objet de développer des relations d'amitié entre la France, la Russie et les pays membres de la Communauté des États Indépendants. Depuis plus d'un an elle veille à l'accueil des étudiants venus de Russie, d'Asie centrale et du Caucase pour étudier la langue française. Elle poursuit par ailleurs une réflexion sur les questions économiques et souhaite développer les relations franco-russes dans ce domaine. Amorçant d'autre part un dialogue sur la conception de la nation en France et en Russie elle a commencé à constituer une base documentaire dans laquelle on retrouve avec plaisir un certain nombre d'articles de *Royaliste* et de notre revue *Cité*. Poursuivant son développement, l'association vient d'ouvrir un site internet et publiera régulièrement un courriel d'information gratuit *La Lettre de SeiNéva*. Nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à soutenir cette initiative.

☞ <http://www.seineva.org>

♦ **GRANDE-BRETAGNE** - Un Premier ministre britannique qui fait traduire son site internet officiel en français est un signe suffisamment étonnant pour que l'on ne salue pas son initiative. C'est pourtant ce qui vient de faire M. Gordon Brown qui offre dans la partie française de son site internet, outre sa biographie personnelle, un intéressant historique du *10 Downing Street*, la liste exhaustive de ses différents occupants depuis le XVIII^e siècle, la composition du gouvernement et les attributions des différents ministres ainsi que l'explication complète du système législatif anglais. Une plongée au cœur des institutions de l'une des plus vieilles démocraties du monde.

☞ <http://www.pm.gov.uk/output/page12382.asp>

♦ **FAMILLE DE FRANCE** - Le prince Charles-Philippe d'Orléans vient de remanier complètement son site internet. Il comporte maintenant une rubrique d'actualités, une biographie du prince et le compte rendu de ses activités ainsi qu'une importante partie historique sur les différentes branches des Bourbons. On y trouvera aussi une rubrique sur l'Anjou et les ducs d'Anjou puisque le prince est le titulaire actuel de ce titre.

☞ <http://www.ducdanjou.com/>

Vichy, un passé qui ne passe pas. Coauteur de l'expression, qui fit florès au milieu des années 1990, Henry Rousso nous livre aujourd'hui un petit *Que sais-je ?* ⁽¹⁾, synthétique comme il se doit, qui répond à presque toutes les questions sur le régime le plus autoritaire que la France ait jamais connu.

Bouleversée par des procès retentissants, portant en particulier sur la part de responsabilité de Français et du gouvernement de Vichy, dans l'accomplissement de la Shoah, l'opinion d'aujourd'hui se perd parfois en conjectures. Il convient, pour savoir finalement de quoi on parle, d'avoir quelques idées claires sur les *originalités* du régime mis en place par Philippe Pétain, en 1940.

La petite synthèse de Henry Rousso, intégrant les travaux les plus récents des historiens, nous est d'une aide précieuse. Elle rappelle que le régime de Vichy, tout d'abord, est fondé sur une des pires défaites de notre histoire, encore que les combats aient fait rage, en mai-juin 1940, et que les troupes françaises se soient vaillamment battues, contrairement à ce qui a souvent été dit. Les taux de pertes des mois de mai et juin 1940 sont à peine inférieurs à ceux des premiers mois de la guerre de 1914-1918.

Le régime mis en place les 9 et 10 juillet 1940, qui abolit la République et établit une espèce de dictature fondée sur le charisme d'un vieux chef, est le fruit d'un choix stratégique fait alors. Pour Pétain et le dauphin désigné Laval, l'Allemagne sera le vainqueur probable de la guerre, et il s'agit de réserver à la France une place de choix dans la *nouvelle Europe*. L'inévitable

mondialisation du conflit, qu'annonce le général de Gaulle, n'est à aucun moment envisagée. Il n'est pas admis que l'URSS et les États-Unis puissent un jour entrer en guerre.

Tout jugement *a posteriori* sur Vichy et les conséquences de ses actes doit être fixé sur ce constat. De notre point de vue politique, et pour sortir un moment de la réflexion historique, il est bien essentiel de considérer le régime de Vichy comme un pouvoir *de fait* - ce qu'ont établi les gaullistes - fondé sur l'erreur, qui ne saurait donc engager le destin de la nation tout entière. Il faut donc aujourd'hui comme hier, en tirer toutes les conséquences.

L'histoire de Vichy est une lente descente aux enfers de ceux qui n'ont pas fait le bon choix. Chacune des étapes de la législation de Vichy est liée à une tension permanente entre la volonté proclamée de *reconstruire* la France et la *collaboration* qui amène à toujours céder plus pour obtenir quelque chose. La complaisance dans la réalisation de la *Solution finale* découle de cette logique. On a longtemps dit que la *Révolution Nationale* n'avait pas attendu les Allemands pour exclure ceux qu'elle désignait comme l'*anti-France* (les communistes, les francs-maçons, les juifs...). L'assertion ne doit concerner que le début de la période. Les mois passant, la pression alle-

mande précède toujours les actions de Vichy, qui sait y mettre du zèle, proximité idéologique aidant. Autre vulgate à relativiser : Vichy n'a pas été une originalité en Europe. A maints égards, le régime de Pétain rappelle ceux de Salazar, Franco et Horty.

L'opinion française fait l'objet d'une ultime mise au point, dans cet ouvrage fort intéressant. « *Un fossé existe - et il ne cessera de s'agrandir - entre une opinion passivement hostile à l'occupant et un gouvernement qui sert systématiquement les intérêts du Reich* ». En cause, bien sûr, les privations de libertés, les restrictions et... le STO. « *Les Français ont, dans leur majorité, adopté une sorte de patriotisme minimal compatible avec le culte de Pétain, beaucoup moins avec la politique de Vichy* ». Pour ceux qui souhaitent parfaire leurs jugements au besoin en mettant un peu de *chair* à l'histoire, comme le préconisait Michelet, la lecture des comptes rendus du procès Pétain publiés par Joseph Kessel dans *France Soir* en 1945 reste édifiante : « *La première séance du procès Pétain ?... Une voix qui appartient aux disques de radio plus qu'à un homme... Un képi lauréat sur une vieille petite table... Un vieillard sur un vieux fauteuil...* » (2).

Christophe BARRET

☞ (1) Henry Rousso - « *Le régime de Vichy* », coll. *Que sais-je ?*, PUF, 2007, prix franco : 9 €. ➔ [Achat immédiat](#)

☞ (2) Joseph Kessel - « *Jugements derniers - Les procès Pétain, Nuremberg et Eichmann* », coll. *Texte*, Tallandier, 2007, prix franco : 7 €. ➔ [Achat immédiat](#)

Souscription

Si tu désires peu de choses...

Voici, avec cette dernière liste, la clôture de notre souscription 2007. Comme à l'accoutumée vous avez répondu nombreux et généreusement à mon appel puisque l'objectif fixé a été largement dépassé. Soyez en tous ici remerciés. Comme je vous l'avais annoncé, les sommes recueillies vont être consacrées à une campagne d'abonnements et j'aurais l'occasion de vous en reparler car je compte bien vous mettre à contribution pour qu'elle soit un succès...

A bientôt donc !

Yvan AUMONT

9^e liste de souscripteurs

Olivier Bianchi 23 € - Éric de Montcornet de Caumont 300 € - Hélène Plouhinec 30 € - Guy Delranc 20 € - Véronique et Fabien Desmeaux 30 € - Luc Durand 20 € - Michèle Dutac 7,24 € - Philippe Fermon 100 € - Jean-Jacques Foucher 100 € - Chantal Garcin 20 € - Yves Garnier 50 € - Pierre Jautée 20 € - Jean-François Maurel 150 € - Olivier Moulin 70 € - Noël Pecout 10 € - Yolande de Prunelé 130 € - Renaud Rumin 20 € - Alain Saint Paul 53 € - Anne-Marie Vilespy 100 € - Max Woelflé 50 €.

Total de cette liste : 1303,24 €

Total précédent : 13 431,44 €

Total général : 14 734,68 €

IFCCE

Prochaine session de politique appliquée
à La-Chapelle-Saint-Luc les 27 et 28 octobre 2007

Souveraineté nationale et mondialisation

C'est le thème retenu pour la prochaine session de politique appliquée. Sociologues et politiques en débattront pour et avec le public les 27 et 28 octobre prochains.

Tous renseignements sur le site de l'IFCCE : <http://www.ifcce.fr.st> et possibilité d'inscription en ligne ou en nous téléphonant (01.42.97.42.57) pour demander à recevoir le dépliant de présentation.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st>
(Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● Mercredi 10 octobre - Rémi Brague enseigne la philosophie médiévale de langue arabe à la Sorbonne et à Munich. Auteur d'ouvrages magistraux (*La Sagesse du monde* en 2002, *La Loi de Dieu* en 2005), il a récemment publié un recueil d'études et de communications (*Au moyen du Moyen Âge*) qui concerne au plus haut point tous ceux qui craignent le « choc des civilisations » et qui espèrent le dialogue entre des sociétés de traditions différentes. Détruisant les jolis mythes et les légendes noires qui circulent sur le passé de l'Europe chrétienne et sur son dialogue avec l'islam, Rémi BRAGUE répondra à une question complexe : « A quoi bon le Moyen Âge ? » Sur « l'héritage chrétien », sur les « philosophes musulmans », sur le jeu des influences entre Orient et Occident, Rémi Bra-

gue brise quelques songes historiques pour donner ses chances au dialogue à venir entre les civilisations.

● Mercredi 17 octobre - Ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École nationale d'administration, Arnaud TEYSSIER est haut fonctionnaire et professeur associé à l'université de Paris I. Invité à nos réunions pour ses ouvrages sur Lyautey et sur la famille d'Orléans, il revient pour nous présenter un livre d'histoire et d'actualité. Sa réflexion porte sur « L'héritage de Richelieu » : le Cardinal fut à la fois l'incarnation du serviteur du pouvoir politique et le théoricien de la puissance de gouverner en un moment où, grâce à lui, l'État prend force. L'homme qui a manifestement inspiré la République gaullienne est aujourd'hui totalement récusé par les théoriciens et les praticiens de la « gouvernance », du laisser-faire et de la soumission aux puissances extérieures. Pour ceux qui préservent l'idée du gouvernement de la nation dans le souci du bien public, la politique de Richelieu demeure exemplaire.

Pour recevoir
régulièrement le
programme des
« mercredis » et avoir
l'accès gratuit à toutes
les réunions, prenez une
"carte d'abonné" (8 €
pour l'année)

NOUVEAUX LECTEURS

Que vous ayez eu ce journal par internet ou dans sa version papier, sachez que vous pouvez bénéficier d'un **abonnement gratuit de trois mois** (non renouvelable). Il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées postales et internet.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

D'abord comprendre

Que faire, en cette rentrée sinistre ? D'abord comprendre la véritable nature du sarkozysme. Ce n'est pas simple. Le président de la République est probablement sans conviction personnelle, ce qui lui donne son efficacité tactique. Mais Nicolas Sarkozy ne dit pas n'importe quoi : dans la pâte de ses discours, on repère des traces gaullistes (la plupart datent des années soixante), des préjugés sociaux et raciaux, des fragments d'idéologie qui correspondent à des intérêts de classe. Tout cela se mêle à une exploitation « décomplexée » - autrement dit sans scrupules - de diverses pulsions.

Discerner la démagogie du discours et la logique plus ou moins consciente des intentions exprimées nous demandera du temps. Nous nous mettons à l'ouvrage cette semaine avec Yves La Mark qui explique le tournant de notre politique étrangère. Nous continuerons dans notre prochain numéro avec François Villemonteix qui mettra en évidence le darwinisme social du président Sarkozy : c'est la sélection des meilleurs qui est sans cesse glorifiée, au mépris du principe de justice.

Nous aurons à débattre de la réforme des institutions mais il est déjà manifeste que nous sommes déjà au-delà du présidentielisme, dans une dérive autocratique que nous ne sommes pas les seuls à dénoncer. Le Premier ministre est écrasé comme aucun autre ne le fut et la plupart des ministres se contentent d'appliquer les directives élyséennes. La Constitution est résolument ignorée mais

la gauche ne saurait s'en plaindre : nous sommes dans le processus pervers qui résulte du quinquennat dont Lionel Jospin et les socialistes furent les ardents défenseurs.

Nicolas Sarkozy donne l'impression d'être partout, mais c'est seulement à l'image. Il ne manque pas d'apparaître dans les médias à chaque fait divers rentable mais ses gestes sont tout le contraire d'une présence effectivement symbolique : il pousse à la vengeance (c'est no-



tre premier sentiment lorsqu'il y a crime) alors qu'il est par fonction garant de la justice, qui doit empêcher la logique vindicative ; il est partial dans la mesure où il dénonce la criminalité sexuelle (1) et la petite délinquance sans demander qu'on soit impitoyable avec les patrons responsables d'accidents du travail ; il est scandaleusement cynique lorsqu'il annonce qu'il va mettre un terme à la « pénalisation à outrance de notre droit des affaires » - ce qui constitue un encouragement éhonté à la délinquance économique et financière. La sollicitude du chef de l'État ne s'étend pas à toutes les victimes de la violence, mais à quelques-unes

d'entre elles, habilement instrumentalisées.

L'omniprésence médiatique masque des absences injustifiables : le président de la République n'a pas jugé bon de renoncer à ses vacances aux États-Unis pour faire face à la crise financière qui a éclaté au mois d'août. Il n'a pas non plus refusé les déclarations antidémocratiques de Jean-Claude Trichet, quant à l'indépendance absolue de la Banque centrale européenne.

Ce laisser-faire, dans les domaines monétaire et financier, est en pleine cohérence avec les annonces faites aux adhérents du Medef (le chef de l'État s'exprimera-t-il devant les adhérents de Force ouvrière et de la CGT ?) et avec les décisions prises en matière industrielle. Quant au contrat de travail, quant aux 35 heures, quant à la fiscalité, les vœux exprimés par Nicolas Sarkozy sont identiques à ceux du patronat. Et la fusion entre Gaz de France et Suez, décidée à l'Élysée, est contraire aux intérêts de la France et à ceux des usagers du service public comme nous aurons une nouvelle fois à le démontrer.

Nos efforts de compréhension du sarkozysme pourrait être utiles aux dirigeants socialistes qui, jusqu'à présent, ont manqué toutes leurs répliques. Mais nous avons pu constater par nous-mêmes, depuis 1981, que la réflexion politique avait à leurs yeux deux inconvénients : elle fatigue et elle prend du temps. Ils ne voient pas que leur inculture politique est la cause principale de leurs échecs et que l'avenir appartient à ceux, de droite ou de gauche, qui auront sérieusement pensé leur action.

Nous avons cette liberté, infiniment précieuse.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'article de Daniel Schneidermann, « Providentiel pédophile », dans *Libération* du 24 août.